

Vœux à la société civile 2017

Au terme du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde (2015-2016), le Pape François a promulgué la Lettre Apostolique *Misericordia et misera* (20 novembre 2016) par laquelle il rend grâce pour tout ce que le Seigneur a donné et par laquelle il nous propose de regarder en avant : *A l'heure où s'achève ce Jubilé, il est temps de regarder en avant et de comprendre comment continuer avec fidélité, joie et enthousiasme, à faire l'expérience de la richesse de la miséricorde divine. Nos communautés pourront rester vivantes et dynamiques dans la mission de nouvelle évangélisation dans la mesure où la « conversion pastorale » que nous sommes appelés à vivre sera imprégnée chaque jour de la force rénovatrice de la miséricorde. Ne mettons pas de limites à son action ; n'attristons pas l'Esprit qui indique toujours des chemins nouveaux pour annoncer l'Évangile du salut* (n° 5).

Après la célébration de la IIIème Assemblée Générale Extraordinaire du Synode des Evêques (octobre 2014) et de la XIVème Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques (octobre 2015), le Pape François a promulgué l'Exhortation Apostolique post-synodale *Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille (19 mars 2016). Il en donne l'argument principal : *De toute manière, je dois dire que le parcours synodal a été d'une grande beauté et a offert beaucoup de lumière. Je remercie pour tous les apports qui m'ont aidé à contempler les problèmes des familles du monde dans toute leur ampleur. L'ensemble des interventions des Pères, que j'ai écoutés avec une constante attention, m'a paru un magnifique polyèdre, constitué de nombreuses préoccupations légitimes ainsi que de questions honnêtes et sincères. Pour cela, j'ai tenu pour opportun de rédiger une Exhortation Apostolique post-synodale pour recueillir les apports des deux Synodes récents sur la famille, en intégrant d'autres considérations qui pourront orienter la réflexion, le dialogue ou bien la praxis pastorale, et qui offriront à la fois encouragement, stimulation et aide aux familles dans leur engagement ainsi que dans leurs difficultés* (n° 4).

Lors du pèlerinage diocésain à Rome, pour célébrer le Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, j'ai pu parler quelques instants avec le Pape François (5 octobre 2016). Il m'a dit à plusieurs reprises : *Etudiez bien Amoris laetitia. C'est très important de bien comprendre ce texte.* Je le lui ai promis. Comme le diocèse, suite à la célébration du Synode diocésain (2011-2013), a prévu une assemblée synodale sur la famille en 2017-2018, nous pourrons, ensemble, nous approprier les éléments fondamentaux d'*Amoris laetitia*.

Les régions pastorales d'Ath et de la Thudinie sont engagées à fond dans le processus de Refondation des paroisses. Elles poursuivent le même chemin que les sept unités pastorales qui s'étaient portées volontaires en 2014-2015 ; et les deux régions pastorales de Tournai et du Centre-Soignies en 2015-2016. Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la démarche et qui, grâce aux groupes de travail, osent envisager l'avenir avec lucidité et espérance, dans la communion de l'Eglise.

L'assemblée synodale des jeunes ou Synode des Jeunes (2015-2016) a très bien travaillé. Les quatre sessions à Bonne-espérance ont abouti à la promulgation de dix décrets le 19 mars 2016, en l'église Sainte-Elisabeth à Mons. Félicitations à ceux qui s'engagent résolument dans l'application des dix décrets du Synode des jeunes.

Le nouveau processus de la catéchèse qui accompagne les enfants et les jeunes pour l'initiation chrétienne sacramentelle, depuis le 1^{er} septembre 2015, commence à être mis en œuvre dans les unités pastorales et en quelques lieux consacrés à l'accompagnement des

enfants et jeunes différents, marqués par un handicap. Un changement de processus, rendu nécessaire en raison de l'évolution des mentalités de la société, nous pousse à bien discerner les objectifs : il s'agit de l'évangélisation des enfants et des jeunes qui sont présentés ou qui se présentent eux-mêmes pour célébrer les sacrements de l'Eglise : éveil à la foi, première annonce, premières étapes en vue de devenir chrétien, dans la communion de l'Eglise. Le modèle est le catéchuménat des adultes et pas l'évaluation régulière de l'appropriation d'un enseignement, fût-il d'excellence.

Honnêtement, je dois dire que nous ne sommes qu'au début d'un processus différent. Deux facteurs risquent de modifier le processus engagé. Le premier, encore bien mal observé par les acteurs engagés à temps plein dans la mission de l'Eglise et l'évangélisation, est l'entrée en douceur du numérique. Le président-recteur de l'Université catholique de Lille, Pierre Giorgini, qui publie beaucoup sur ce sujet, nous initie à comprendre cette nouvelle manière d'être au monde. On est loin, très loin, de la concurrence des séances de musique ou de sport « à la même heure » que les rencontres catéchétiques. Le second facteur, qui ne dépend pas de nous non plus, est le sort qui sera réservé dans les dix années qui viennent aux cours de religion dans l'enseignement obligatoire. Si ces cours devaient devenir optionnels ou disparaître, le processus de catéchèse serait évidemment transformé.

Je suis persuadé que le travail mené par le service diocésain de la diaconie peut nous introduire dans les différentes évolutions du « monde », « des mondes », dans lesquels nous baignons. Il est évident que l'objectif essentiel est de témoigner de l'Évangile, du Christ, dans la société actuelle. Le partage avec les pauvres est un chemin dont nous ne soupçonnons pas encore la pertinence pour « saisir » les grandes mutations qui sont en cours.

En janvier 2015, les attentats contre Charlie-Hebdo ont mobilisé quantité de personnes et de mouvements pour rappeler le droit fondamental à la liberté d'expression. En novembre 2015, à Paris et à Saint-Denis, les attentats n'ont plus mobilisé les foules pour rappeler le droit à la liberté d'expression. Plusieurs se sont rendu compte qu'il s'agissait d'actes terroristes pour semer en Europe une sorte de guerre civile entre des groupes très différents, entre des nations, au mépris de toutes les institutions. Gilles Kepel et Olivier Roy, avec d'autres, nous parlent d'une radicalisation de l'islam, d'une islamisation de la radicalité. Les attentats de Zaventem et de la station Maelbeek, en mars 2016 ; de Nice, le 14 juillet 2016 ; l'assassinat du père Jacques Hamel à Saint-Etienne du Rouvray, le 26 juillet 2016 ; l'attentat à Berlin en décembre 2016 ont suscité de multiples commentaires : la conjecture géopolitique ; le contexte social des terroristes, la dimension psychologique des terroristes, le rôle des réseaux sociaux. Quelques-uns parlent maintenant de la dimension religieuse de l'islam.

Oser parler de la dimension religieuse dans la société est un défi. En effet, dans une société dont la mentalité est issue des Lumières du XVIIIème siècle, la religion est interprétée comme une superstructure qui dissimule l'infrastructure économique, sociale ou autre, à l'origine de l'action. Pour les terroristes, la référence à l'islam n'est qu'un prétexte instrumental pour justifier une violence dont la cause réelle se trouve dans le malaise social.

Oser parler de la dimension religieuse dans la société est un défi, car les terroristes disent agir au nom de l'islam pour réaliser la volonté de Dieu. On peut donc légitimement s'interroger sur le rôle de l'islam dans le phénomène terroriste. L'islam serait-il une religion intrinsèquement violente, de sorte que les musulmans pacifiques ne seraient qu'une exception ?

Oser parler de la dimension religieuse dans la société soulève la question du rapport entre religion et violence. Depuis le génocide arménien en 1915, le XXème siècle a connu des violences inouïes lors des deux guerres mondiales, de la Shoah, des goulags soviétiques et chinois, du génocide rwandais. L'idéologie sous-jacente était païenne, comme le nazisme, ou athée, comme les mouvances communistes. Les groupes religieux étaient la cible de l'idéologie dominante dont l'objectif était l'élimination de toute forme de résistance. L'islam en a été victime en Albanie, proclamée premier Etat athée au monde, en 1967.

Depuis une cinquantaine d'années, le réveil religieux, qu'il soit chrétien (avec la progression des évangéliques en Amérique latine, en Chine et dans quelques pays arabes) ; qu'il soit musulman, hindou ou bouddhiste, ce réveil religieux prend une dimension politique, la religion étant associée à un groupe politique particulier qui l'utilise comme ciment idéologique. A l'encontre de ce que nous avons connu pendant plusieurs décennies du XXème siècle, la violence actuelle se drape dans le vêtement de la religion.

Y a-t-il une liaison intrinsèque entre religion et violence ? D'après la réponse à cette question, des responsables de la société diront qu'il faut rendre la religion inefficace, la maîtriser dans une espace bien limité, avant de la voir s'éteindre. D'autres responsables, qui ont une réponse différente des premiers, diront que les religions ont, dans leurs ressources, le dialogue, l'amour entre les hommes, jusqu'à l'amour des ennemis et que, par conséquent, les religions ont leur place, une mission spécifique, pour le vivre-ensemble.

Plusieurs études commencent à analyser ces questions. Cela nous change du discours sur la sécurité, qui est évidemment nécessaire, mais non suffisant pour éradiquer les causes de la violence. Pour progresser vers la paix, il faut essayer de comprendre ce qui se passe et mettre ses énergies dans le dialogue interpersonnel et dans la dimension collective, qui relève du politique. La société a besoin d'institutions qui l'inscrivent dans la longue durée de l'histoire.

Même les formes religieuses qui, comme l'islam, insistent sur la relation directe, immédiate avec Dieu, ne peuvent pas se passer d'expressions institutionnelles. On en voit un exemple chez les terroristes : au nom de leur relation immédiate avec Dieu, ils détruisent la société.

Il est temps, je pense, que les religions réexaminent ce que l'Eglise catholique appelle la doctrine sociale, c'est-à-dire la recherche de moyens pour atteindre le bien commun pour toute l'humanité. On décrit parfois les religions comme des communautés qui revendiquent de la part de l'Etat, de la société, un financement pour subsister. Certains penseurs catholiques ont justifié cette description. Celle-ci n'est pas juste, correcte, vraie. L'Eglise catholique a pour mission de promouvoir le bien commun de toute l'humanité, et pas seulement la subsistance de ses membres croyants. Je suis persuadé qu'avec cette grille de lecture, il y a moyen de retrouver la signification réelle des religions dans la société.

Mes vœux à chacune, à chacun, à vos proches et à tous ceux que vous rencontrerez cette année. Mes vœux à toutes les associations et institutions qui oeuvrent au bien commun. Mes vœux à tous ceux qui construisent la paix dans le monde.

+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai